

Rapport de l'inspection des installations classées



Direction Régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement Grand Est

Unité départementale du Bas-Rhin
14 rue du Bataillon de Marche n°24
BP 10001
67050 STRASBOURG Cedex

STRASBOURG, le 07/08/2023

Rapport de l'Inspection des installations classées

Visite d'inspection du 23/06/2023

Contexte et constats

Publié sur  **GÉORISQUES**

Collectivité Européenne d'Alsace
Place du Quartier Blanc
67000 STRASBOURG

Code AIOT : 0006703473

1) Contexte

Le présent rapport rend compte de l'inspection réalisée le 23/06/2023 dans l'établissement des archives départementales, implanté 6 rue Philippe Dollinger - 67100 Strasbourg. Cette partie «Contexte et constats» est publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>).

Les informations relatives à l'établissement sont les suivantes :

- Archives départementales, Collectivité Européenne d'Alsace
- route du Rhin - 67000 STRASBOURG
- Code AIOT : 0006703473
- Régime : non classé

L'installation a été déclarée sous la rubrique 1530 et récépissé a été donné de cette déclaration, le 21 février 2003.

A ce moment l'intitulé de la rubrique était : "*Bois, papier, carton ou matériaux combustibles analogues (dépôts de)*".

Le 11 juillet 2009, cet intitulé est devenu "*Bois, papier, carton ou matériaux combustibles analogues, y compris les produits finis conditionnés (dépôt de) à l'exclusion des établissements recevant du public.*"

Depuis le 11 juillet 2009, l'installation n'est plus classée.

Les thèmes de visite retenus sont les suivants :

- Moyens de lutte contre l'incendie : extincteurs
- Rétentions des eaux incendies
- Entretien des espaces

2) Constats

L'installation n'étant plus classée, les constats sont à titre indicatif. La référence réglementaire n'est pas opposable.

2-4) Fiches de constats**N° 1 : Moyens de lutte contre l'incendie : extincteurs**

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 30/09/2008, article 7
Thèmes : Risques accidentels, Protection incendie
Point de contrôle déjà contrôlé : Sans objet
Prescription contrôlée : Le stockage est doté de moyens de lutte contre l'incendie appropriés aux risques et conformes aux normes en vigueur, notamment : - d'extincteurs répartis à l'intérieur du dépôt lorsqu'il est couvert, sur les aires extérieures et dans les lieux présentant des risques spécifiques, à proximité des dégagements, bien visibles et facilement accessibles. Les agents d'extinction sont appropriés aux risques à combattre et compatibles avec les matières stockées.
Constats : Le site dispose d'extincteurs (204 suivant les documents produits) visibles et accessibles, dont la date de dernière vérification est mai 2023. De plus, un plan d'intervention est affiché à chaque étage, avec la localisation des extincteurs ainsi que les portes de sorties de secours.
Type de suites proposées : Sans objet
Proposition de suites : Sans objet

N° 2 : Rétentions des eaux incendies

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 30/09/2008, article 6.2
Thèmes : Risques accidentels, rétention et isolement
Point de contrôle déjà contrôlé : Sans objet
Prescription contrôlée : Les dispositifs internes sont interdits lorsque des matières dangereuses sont stockées. En cas de dispositif de confinement externe au dépôt, les matières canalisées sont collectées, de manière gravitaire ou grâce à des systèmes de relevage autonomes, puis convergent vers cette capacité spécifique.
Constats : Il n'a pas été constaté de stockage de matières dangereuses.
Type de suites proposées : Avec suites
Proposition de suites : Sans objet
Proposition de délai : Sans objet

N° 3 : Entretien des espaces

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 30/09/2008, article 5.2
Thèmes : Risques accidentels, Propreté de l'installation
Point de contrôle déjà contrôlé : Sans objet
Prescription contrôlée : Les surfaces à proximité du stockage sont maintenues propres et régulièrement nettoyées, notamment de manière à éviter les amas de poussières et de papier qui se seraient séparés des lots. Le matériel de nettoyage est adapté aux risques. Toutes précautions sont prises pour éviter les risques d'envol.
Constats : Le jour de la visite, il a été constaté que l'installation était propre et entretenue. De plus, il n'a pas été constaté de dépôts ou amas de poussières.
Type de suites proposées : Sans objet
Proposition de suites : Sans objet